

25 C.

# Journal du Lot

25 C.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Il dépend du gouvernement d'obtenir la confiance qu'il réclame du pays !

Que le Front populaire ait été pour les radicaux une immense duperie, voilà ce que ses auteurs responsables n'ont pas hésité à contester ! N'est-ce pas, l'avouer, sans le dire expressément, que de chercher des justifications à ce qu'ils ont fait... L'erreur a besoin d'excuses, mais pas la vérité.

Ils en cherchent, mais ils n'en trouvent pas ! Celles qu'on nous présente ne valent rien ! M. Camille Chautemps est un esprit politique trop avisé pour ne pas sentir la faiblesse de l'explication qu'à défaut d'autres il a donnée dans son récent discours et que l'Ere Nouvelle rapporte ainsi sans insister davantage sur un sujet où notre confrère pense au fond ce que nous pensions tout haut :

« Selon M. Camille Chautemps, il était impossible aux radicaux, même les plus modérés, en face des menaces dirigées contre le régime démocratique par l'extrémisme de droite après le 6 février 1934 de refuser de s'associer au régime de défense qui rassemblait tous les républicains. »

Qu'est-ce que vous dites de ce « réflexe de défense » qui a réussi à les perdre ? De parti politique dirigeant les radicaux sont devenus des suiveurs. On ne nous fera pas prendre cet abaissement pour une victoire et nous savons des républicains qui ne se sont pas laissés manœuvrer par aucun extrémisme...

Une telle excuse est d'autant moins valable qu'il n'y a jamais eu en France une plus grave menace de fascisme que depuis le jour où les socialistes et communistes y exercent le pouvoir. Cette façon de nous préserver de la dictature en nous livrant à elle ressemble fâcheusement à la politique de Gribouille.

Est-ce nous qui signalons ce risque auquel nous n'avons peut-être pas complètement échappé ? Non. L'aveu en est inscrit tout au long dans ce même discours de M. Chautemps, ministre d'Etat, qui a vu les choses de près et qui les rapporte ainsi avec tous les ménagements que sa situation lui impose.

Insistant sur l'effort accompli en ce moment pour sauver la monnaie et assurer l'avenir économique du pays, il dit :

« Je ne sais si tous les citoyens épris d'ordre et de liberté mesurent, dès à présent, la portée de l'événement qui vient de s'accomplir. »

« Devant les risques qui menacent notre sécurité financière, deux voies s'ouvraient, celle de la contrainte et celle de la liberté. La première qui aurait pu séduire des hommes d'extrême-gauche, nous aurait infailliblement conduits, avec son cortège de contrôle, de réglementations, de suspensions, de répressions, vers l'autarchie et la dictature, aurait isolé la France et accru les risques de guerre !... »

Ainsi donc, M. Camille Chautemps reconnaît que lorsque les « hommes d'extrême-gauche » sont abandonnés à leurs penchants naturels, lorsqu'ils suivent la logique de leur système, ils vont tout droit à la dictature !... Ainsi donc, il est désormais bien acquis qu'on voulait nous associer, pour défendre la liberté, à des hommes et à des partis qui sont les ennemis-nés de la liberté ! ! !

Tel est en effet le mensonge initial du Front populaire, mensonge que nous avons dénoncé dès avant sa formation ; telle est la jobarderie dont nous avons refusé d'être les dupes et qui a servi à abuser trop de républicains engagés dans un conflit où ils combattaient la cause qu'ils croyaient servir, où ils étaient persuadés de lutter contre la dictature alors qu'ils en préparaient l'avènement !

Nous éprouvons quelque amère satisfaction, tout de même, à trouver cette justification autant dans les actes récents du ministère que dans les déclarations publiques de M. Camille Chautemps.

L'important, désormais, pour les chefs radicaux dont les yeux se sont ouverts, c'est qu'ils sachent du moins

tirer profit de la leçon et utiliser l'influence que leur rendent les rudes circonstances actuelles pour écarter de nous les ultimes conséquences de la faute commise, de la faute à réparer...

En notant que la dictature provient toujours du désordre économique et financier, M. Camille Chautemps a condamné la politique jusqu'ici obstinément suivie par le gouvernement dont il fait partie. Par là même, il s'est engagé à en faire adopter une autre. C'est la condition nécessaire, la condition essentielle du redressement financier du pays auquel il adresse l'exhortation suivante :

« Au reste, il ne s'agit plus de la lutte de partis, mais de la prospérité de la France. Le devoir de tous les patriotes est donc bien clair. Et ce devoir est aisé à remplir, puisque, loin d'exiger un sacrifice des épargnants, le nouvel emprunt, consacré aux besoins de la sécurité nationale, leur apporte le maximum de garanties. L'emprunt à garantie de change, payable au choix du créancier dans la meilleure des monnaies, c'est de l'or, et non pas de l'or infécond comme celui qui est théorisé, mais de l'or productif d'un substantiel revenu. »

« Pour ma part, j'ai trop de confiance dans le bon sens et dans le patriotisme de la nation pour mettre un instant en doute le succès d'une opération de salut, qui doit rapprocher les Français dans une même foi ardente en l'avenir de la patrie. »

A l'heure où nous écrivons, nous ne connaissons pas les déclarations faites à la Chambre par MM. Léon Blum et Vincent-Auriol. Nous n'en sommes que mieux placés pour dire que la confiance du pays dans le gouvernement dépend de celui-ci. Il sait très bien pourquoi elle lui a été refusée jusqu'ici ; il sait donc aussi ce qu'il doit faire pour qu'elle lui soit accordée.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Prière aux élus

Les élections au Conseil de gérance de la radiophonie officielle ont prouvé que le bon sens domine tout de même chez nous le parti-pris politique. On sait que deux listes principales étaient en présence : l'une, « Radio-Liberté », composée de personnalités d'extrême-gauche, parmi lesquelles le communisme même était largement représenté ; l'autre, « Radio-Famille », formée en dehors de toute autre considération que la technique.

Toutefois, deux programmes nettement opposés s'affrontaient. Le premier entendait que la T.S.F. non seulement continuât à accueillir les inspirations tendancieuses du Front populaire et de la C.G.T., mais encore qu'elle servirait, désormais pour répandre dans le public, à l'abri de toute contradiction, leurs doctrines et leurs informations. Le second, visant à voir la radiophonie réservée aux divertissements de la famille, à l'exclusion de tout esprit de parti. C'est cette dernière thèse qui a groupé une importante majorité composée de plusieurs centaines de mille auditeurs.

Que vont faire aujourd'hui les élus ? Leur tâche est vaste, car on pourrait presque dire que tout est à refaire dans ce domaine où il semble qu'on se soit ingénié, depuis quelques années, à multiplier les erreurs. Que nous offre aujourd'hui la T.S.F. française ? En vérité, notre amour-propre national n'a pas lieu de s'en glorifier. Pour une retransmission d'opéra ou de comédie, combien de pauvres choses ne sommes-nous pas contraints de subir ? Surabondante musique « moderne » qui n'est faite que pour nos oreilles ni pour notre réputation artistique ; pléiades de chanteurs ou de chanteuses sans talent et sans voix dont nous plus de pitié que de joie ; scènes comiques triviales ou lamentables qui ne sont certes pas de nature à confirmer, à l'étranger, notre prestige de peuple spirituel. Quant aux conférences et chroniques, n'en parlons pas afin de n'en point trop dire...

Puisse les conseils de gérance qui vont entrer en fonctions, comprendre ce que les auditeurs attendent en échange d'un impôt dont la recette considérable permettrait d'accomplir de grandes choses, si l'on voulait s'en donner la peine. Ayez le courage de dire qu'on devra suivre l'exemple de certains pays, puis que nous n'avons pas su prendre la tête de l'origine. D'abord, écarter la camaraderie qui, dans les postes officiels, sévit de façon inconcevable dans la pré-

## Informations

Au Sénat

Dans la séance de mardi après-midi, du Sénat, M. Borrel demanda qu'on améliorât l'organisation des sports d'hiver. M. Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat aux loisirs, répond d'une manière encourageante.

M. Lesaché interpelle sur les trois propositions relatives à la protection de l'épargne que le Sénat a votées en juillet dernier. Il demande la révision de la loi sur les sociétés. M. Rucart, ministre de la justice déclare qu'une réforme s'impose.

Un ordre du jour pur et simple est adopté.

A la Chambre

Dans la matinée de mardi, la Chambre a poursuivi l'examen du projet de loi tendant à réprimer la hausse injustifiée des prix.

M. Treminin dit que pour révaliser le produit agricole, il conviendrait de favoriser les arrivages. Des choux-fleurs vendus par les cultivateurs 0 fr. 75 à 0 fr. 50 continuent à valoir 2 fr. 05 au détail à Paris. M. Cousin et M. Thellier combattent le projet.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute le projet de loi relatif à l'emprunt de la Défense Nationale. M. Schmidt, rapporteur de la Commission des Finances expose les économies du projet. Ce projet autorise les exportations d'or et décide que les personnes qui avaient remis leur or à la Banque de France recevront un complément d'espèces de compensation.

M. Rollin relève que le gouvernement préconise aujourd'hui ce qu'il avait combattu jusqu'ici : liberté de l'or, économies, équilibre du budget, etc.

Il déclare, toutefois, que l'emprunt doit réussir, car il répond aux besoins de la Défense nationale. M. Reynaud déclare qu'il soutiendra cet emprunt. MM. Thellier, Pezet, Piétri parlent en faveur de l'emprunt. M. Léon Blum prend la parole. Il déclare que « les hommes politiques n'ont le choix qu'entre se répéter ou se contredire ». Il faudra, dit-il, au fur et à mesure que le pays recouvrera la santé, supprimer peu à peu ces dépenses de trésorerie extravagantes qui écrasent le budget lui-même.

M. Marin développe un amendement stipulant que les sommes recueillies par l'emprunt seront transférées à la Caisse des dépôts et consignations et versées à un compte spécial et que chaque mois un relevé des sommes versées et un relevé des paiements effectués seront publiés à l'Officiel. Cet amendement est repoussé par 368 voix contre 228.

Le projet d'emprunt est voté par 470 voix contre 46.

Un appel de M. Doumergue

L'Agence économique et financière publie, en faveur de l'emprunt l'appel suivant, qui lui a été envoyé de Tournefeuille par M. Gaston Doumergue :

« Aucun Français, aucun patriote ne doit hésiter à souscrire à l'emprunt. »

« Souscrire, c'est accomplir un impérieux devoir envers la patrie. »

« A l'heure actuelle, le salut de ses finances importe avant tout. »

« Le succès de l'emprunt aura un retentissement heureux dans le monde. Il prouvera, à ceux qui pourraient en douter, qu'aux heures critiques la France se retrouve unie. »

Personnel licencié

A la suite de difficultés financières dues à un rendement insuffisant depuis l'application de la semaine des quarante heures et des lois sociales, la Compagnie des mines de Clarence annonce qu'elle est dans l'obligation de licencier 250 ouvriers cette semaine et autant, dit-on, la semaine prochaine. Le personnel employé par les mines est de 1.200 ouvriers.

En Espagne

La nouvelle sensationnelle est que les nationaux ont « crevé » le front de l'adversaire devant Sigüenza.

L'intérêt de l'événement réside moins dans l'importance de l'avance réalisée que dans la menace précise de couper Madrid de toute relation avec les provinces du Levant.

La comparaison des programmes et qui est bien rarement à l'avantage du mérite. Ensuite, faire un choix éclairé de la musique diffusée afin qu'elle charme le public qui sait apprécier les belles choses plus qu'on ne le suppose. Que la conférence soit attrayante ou réellement utile, que l'information soit impartiale et sélectionnée et qu'on nous débarrasse des commentaires de politique intérieure ou étrangère faits par des gens qui, le plus souvent, n'y entendent rien ou parlent un langage... inspiré. Enfin, qu'on nous donne des programmes sincères, qu'on ne remanie pas à tout instant à nos dépens.

Voilà une première série de réformes qui nous consoleront un peu de nos déboires présents.

Daniël BRICE.

### Les accusations du général Franco

On apprend que le gouvernement britannique vient d'être informé que Sir Henry Chilton, ambassadeur britannique en Espagne qui, depuis le début de la guerre civile espagnole, réside à Hendaye, a reçu du gouvernement du général Franco, la note dans laquelle le gouvernement français est formellement accusé de certaines activités au Maroc espagnol et demandant en conséquence qu'une enquête internationale impartiale soit immédiatement ouverte sur les soi-disant agissements de la Franco.

L'emprunt américain

Le sénateur Robinson a annoncé que le département américain du Trésor faisait des objections à la proposition du gouvernement français tendant à établir aux Etats-Unis une agence de banque chargée de payer les coupons du prochain emprunt français de Défense nationale.

### EN PEU DE MOTS...

— Un certain nombre de quotidiens qui avaient porté, précédemment, leur prix de vente de 0 fr. 25 à 0 fr. 30, annoncent qu'à partir du 15 mars, ce prix sera porté à 0 fr. 40. « Le Jour » a appliqué ce tarif.

— On annonce la mort de M. Lucien Salette, député de la 3<sup>e</sup> circonscription de Montpellier, décédé à l'âge de 58 ans, après une longue maladie. Il était inscrit au groupe S.F.I.O. Il avait été élu en 1930.

— Le cargo espagnol « le Mar Cantabro » qui transportait du matériel de guerre pour les troupes loyalistes a été bombardé et coulé au large des côtes de la Gironde, dans le golfe de Biscaye, par un navire rebelle.

— Le destroyer « Duchess » s'est porté au secours de 5 hydravions militaires qui, par suite du mauvais temps, ont dû amerrir dans le Pacifique, cependant qu'ils se rendaient de Singapour à Hong-Kong.

— M. Daladier, ministre de la Défense nationale, a déclaré que les travaux de fortification de la frontière du Nord, seront exécutés et les crédits qui sont affectés ne seront aucunement réduits.

## NOS ÉCHOS

Conseils.

La feue reine de Roumanie qui fut, on le sait, un excellent écrivain, édicta ces dix commandements à l'usage des jeunes mariées :

1° N'entamez jamais une dispute, mais si vous en avez une, ne lâchez pas prise avant d'avoir réglé nettement la question ;

2° N'oubliez jamais que vous êtes la femme d'un homme et non point d'un dieu. Ne vous tourmentez pas trop de ses faiblesses ;

3° Ne demandez pas sans cesse de l'argent à votre mari ;

4° Si votre mari a bon cœur, dites-vous aussi qu'il a bon estomac et soignez particulièrement cet organe ;

5° De temps en temps, mais pas trop souvent, permettez à votre mari d'avoir le dernier mot, cela lui fait plaisir et ne saurait vous faire grand mal ;

6° Lisez les journaux et ne vous en tenez pas aux crimes sensationnels. Votre mari sera heureux de pouvoir parler avec vous de la politique et des événements du jour ;

7° S'il y a de la bouderie dans l'air, n'allez pas jusqu'à vexer votre mari ;

8° Faites de temps en temps un compliment à votre mari et laissez-lui entendre que vous commettez, vous aussi, quelquefois des erreurs ;

9° Si votre mari est bon et actif, soyez une camarade pour lui. S'il est lourd et lent, soyez pour lui une amie et une conseillère ;

10° Avant tout, montrez-vous pleine d'égards pour votre belle-mère, vous rappelant que votre mari l'aime avant de vous aimer.

Le bâton de rouge.

Une commission de la Chambre des Communes, chargée de trouver de nouvelles ressources par la taxation, recommande une taxe spéciale sur les cosmétiques.

La taxe sera d'un penny par six pence, et rapportera 350.000 livres sterling.

La consommation de cosmétique est évaluée en Angleterre à 2.025.000 livres sterling par an.

Il faut s'attendre à une vive protestation des organisations féminines, qui considèrent qu'à la suite des nouveaux projets le « bâton de rouge à lèvres » se trouve en danger.

Histoire de fou.

Un fou se promène dans le jardin de l'asile. Il s'arrête longuement devant le jardinier qui fume les fraises.

## Promenade anticipée à travers l'Exposition

L'exposition ne peut pas s'inscrire dans une figure géométrique régulière. Ses divers éléments se distribuent d'une part, le long du cours de la Seine fortement coudé, d'autre part, autour d'un axe perpendiculaire au fleuve : la ligne droite qui va du centre du Trocadéro au centre de la façade de l'Ecole Militaire. Supposons que pour avoir une vue cavalière de cette partie de l'Exposition entièrement terminée nous puissions survoler à faible hauteur le Pont d'Iéna. Qu'apercevrons-nous ? Sur la hauteur, la couronnant de leur blancheur encore intacte, la jalonnant de leurs lignes verticales, les deux pavillons et les deux ailes courbes du nouveau Trocadéro dominant fortement l'ensemble. Entre ces vastes édifices qui renferment dans leurs flancs deux musées et en contiennent bientôt quatre, une terrasse, relativement étroite, nous laisse apercevoir le monument à la Paix et un bâtiment en hémicycle dont La Prade vient d'orner une place qui n'était jusqu'ici qu'un carrefour.

Nous distinguons une entrée de la salle souterraine, cette salle qui peut contenir aisément trois mille auditeurs et dont la scène est munie d'un immense jeu d'orgues électriques, escamotable à volonté. Des deux côtés, de vastes et longs bassins, à paliers d'eau successifs de clairs pavillons s'égrènent parmi les arbres. Cette agréable composition est soutenue et comme encadrée par les belles ramures de vénérables paulownias dont, grâce aux dieux, les doubles rangées ont été respectées.

A droite et à gauche du pont, se faisant pendant, et semblant néanmoins se défier, deux palais attirent invinciblement le regard, deux palais qui visent l'un et l'autre au grandiose, et qui l'un et l'autre ont quelque chose de barbare dans leur puissance physiologique : le pavillon de l'Allemagne et le pavillon de l'U.R.S.S. Le premier est bâti comme un ouvrage de l'ancienne Rome ou, plus exactement, comme un blockhaus moderne. D'ailleurs, sa tour, superbement orgueilleuse, qui pèse autant de tonnes que notre Tour Eiffel, doit être, après l'Exposition, réédifiée à Nuremberg... Le pavillon gigantesque de l'U.R.S.S. construit en matériaux plus légers, mais sur un plan audacieux, sert en quelque sorte de socle à une colossale figure allégorique, celle d'un prolétaire qui brandit au-dessus du monde bourgeois la faucille et le marteau.

Repérons, au milieu de la verdure, les autres nations exposantes. Voici la Pologne : une tour archaïque et de petites constructions ultra contemporaines. Voici les Etats Pontificaux : un ensemble architectural complexe sur lequel règne un beau clocher pentagonal. Voici de fraîches créations où, çà et là, un caractère racial, un souvenir du passé se retrouvent dans le parti pris de nouveauté qui est la loi générale de l'Exposition de 1937 : Uruguay, Argentine, Pays-Bas, Grèce ou Yougoslavie ont tous voulu être de leur siècle. Sur l'autre versant du coteau de Chaillot s'étagent d'autres pavillons : Egypte, Hongrie, Roumanie, Autriche, Danemark, Etats Baltes, Monaco, ont montré de la coquetterie architecturale, et le Japon, très personnel, très hardi, révèle sa figure de demain tout en gardant son tempérament d'hier.

Quant au Portugal, installé sur la berge même du fleuve, ne s'est pas interdit des réminiscences de son style national. Tournons les yeux du côté de la Tour Eiffel : cette vieille vedette qui ne quitte pas la scène s'est modernisée dans la mesure du possible ; elle a jeté aux orties sa ceinture où les motifs du style Mucha alternaient avec des ornements faussés de Louis XV. Elle s'est offert des rangs de projecteurs...

A notre gauche s'aperçoivent les importantes constructions de la Belgique, caparponnées de rouge : le Pavillon de la Suisse, les bâtiments de l'Italie, résolument dépouillés de tout caractère rétrospectif. A notre droite, s'alignent la Grande-Bretagne, la Suède, la Tchécoslovaquie, les Etats-Unis. Entre les pattes de la Tour Eiffel, deux pavillons relativement élevés se font vis-à-vis : celui de la Presse et celui du Cinéma. Puis, en bordure de l'avenue centrale du Champ

de Mars, se dressent les édifices consacrés aux divers modes de publicité. A l'un d'eux un dispositif métallique prêt d'un aspect original. Des colonnes tronquées, des tamis imposants doivent donner aux foules une idée un peu particulière de l'Alimentation — qui devrait être un « art » et qui n'est trop souvent qu'une « technique ».

L'avenue Joseph Bouvard franchie par une passerelle, on parvient, entre deux nouveaux essais de pavillons étrangers et deux graves pavillons, au Palais de la Lumière concave comme une lentille, et dont une des façades est conçue pour servir d'écran à projections.

Pour un second parcours imaginaire à l'intérieur des limites de l'Exposition, suivons la Seine. Pénétrons dans l'enceinte par une des entrées principales, celle de la Place de la Concorde, la porte monumentale de l'Architecte Raymond-Bigot, quatre piliers surmontés de motifs en forme de disques. La nécessité de laisser libre la circulation sur le Cours la Reine et le Cours Albert 1<sup>er</sup> contraint l'exposition à n'occuper de la Concorde à l'Alma qu'une bande de terrain assez étroite. Sur la rive du fleuve, se dresse le Palais de la Radio qui ressemble à un gigantesque poste de T.S.F. et ce Palais du Froid, dont la tour, qui fait penser à certains travaux de verrerie du grand Lalique, est constamment chapeauté de neige, grande attraction pour les badauds.

Sous les arbres du cours s'égrènent d'aimables pavillons occupés par le Commerce et l'Industrie. Tel d'entre eux, spécialiste dans la parure, exerce une puissante séduction sur les curiosités féminines. Mais les visiteuses ne sont pas préoccupées seulement de coquetterie ; elles ne dédaignent pas les pavillons consacrés à la femme, l'enfant et la famille, tout en demeurant assez froides à l'égard de la « mutualité » ou à la « solidarité nationale ». On parvient à cet enclos des « questions sociales » par une passerelle en forme d'anse de théière dont une autre branche donne accès au grand palais.

On sait que le Grand Palais, qui passait pour l'édifice le plus « pompier » de Paris a été admis à l'honneur de faire partie de l'exposition à condition de dépouiller momentanément sa personnalité démodée et de se déguiser du moins partiellement. La triomphale métamorphose que Letrosme lui avait fait subir lors de l'Exposition des Arts Décoratifs est un exemple qui n'a pas été oublié. Cette fois, on a renouvelé le camouflage, mais à plus grande échelle. Le vieil édifice à tout faire est devenu d'un coup de baguette un jeune Palais de la Découverte où comme dans un manuel formidable pour vieux écoliers, d'impressionnantes leçons de choses sont données aux peuples éblouis, sur les merveilles de l'optique, de l'électricité ou de l'astronomie. De ces « pâtisseries » en stuc si chères à nos aïeux, plus trace ; tout a été recouvert, dissimulé, simplifié et pour qu'on soit bien convaincu que tout est nouveau, ce qui était sombre est devenu clair, mais ce qui était clair est devenu sombre ; les salles et les galeries sont obscures, mais les escaliers sont lumineux.

Revenons sur le bord de l'eau. Remarquons un passage, une manière de casque pour Titan ; la couple du « Planetarium » où les astres valent au commandement. Grâce à d'ingénieuses passerelles, nous enjambons la Place de l'Alma, l'un des lieux les plus agités de la terre et les plus encombrés ; et nous nous retrouvons quai de Tokio, dans les parages du pavillon de la Sécurité, du pavillon de l'Hygiène et du domaine à demi-aquatique du Yachting à voile. Une visite s'impose ; celle de ces deux palais qui seront un jour musées d'art moderne, mais qui, pour l'instant, abritent l'un une rétrospective d'art français, l'autre des documents d'urbanisme et de muséographie, ces deux palais siamois que des colonnades réunissent, qui sont également revêtus d'une belle pierre française chaude de ton et telle que le marbre, ces deux palais sont des fresques sculptées, d'une arabesque souple et vigoureuse.

RAYMOND LECUYER.

Lire la suite à la deuxième page.

— Qu'est-ce que vous faites-là, mon ami ?

— Je mets du fumier sur les fraises, répond le jardinier.

— Ah ! Moi j'y mets du sucre... Il est vrai, ajoute le fou avec une grande douceur, que c'est peut-être parce que je suis fou.

Mieux vaut dormir.

Un journal anglais reproduit une information de Rome déclarant que Bettina Pieri, qui s'est allié il y a 75 ans — elle avait alors 15 ans — dort depuis lors, sauf à de rares intervalles

pendant lesquels on a pu constater la lucidité de son esprit.

Et le journal ajoute : « C'est peut-être la raison pour laquelle Bettina, ayant regardé autour d'elle, a jugé qu'il était préférable pour elle de reprendre son sommeil. »

A la Bourse.

— Oui, mon cher, mon conseil d'administration n'est pas encore complet. Prenez cent mille francs d'actions, et... — Eh bien ? — Je vous mettrai dedans !

Le Liseur.

# Chronique du Lot

## Promenade anticipée à travers l'Exposition

(Suite de l'article de 1<sup>re</sup> page)

Suivons la rive droite, sans nous égarer de notre route et nous arrivons au Pont de Passy méconnaissable, car un habile truquage a transformé ses arches. Second Empire en souks africains. Nous voici dans la France d'outre-Mer : vrai décor d'Exposition, sans prétentions au prodigieux, mais si agréablement aménagé, d'un pittoresque si aimable et si gai ! Etats du Levant, Maroc, Algérie, A.E.F., A.O.F., Madagascar, Guadeloupe, Martinique, Indochine, autant de pavillons ou ont été très ingénieusement et spirituellement interprétés les styles locaux.

Passons sur la rive gauche ; le décor change : nos provinces groupées en vingt-sept régions, forment une cité composite et cependant harmonieuse. La Normandie, la Bretagne, le Poitou, la Guyenne, les Pyrénées, la Provence, la Côte d'Azur sont résumés dans la partie du Centre Régional, qui est en bordure de la Seine. Pour la Corse, elle se trouve nichée à la pointe de l'île des Cygnes, provisoirement promise ainsi rivale de l'île de Beauté.

Traversons le Champ de Mars ; dirigeons nous sur le « Centre des Métiers » qui occupe ce vaste terrain planté de vieux arbres qui fut longtemps l'apanage du Mobilier National. Un sérieux effort a été accompli là, des bâtiments importants qui ne sont pas sans présenter un intérêt architectural, sont consacrés aux Tissus, aux Gobelins, au Mobilier, aux vitraux, à la Verrerie, aux luminaires, à l'architecture primée, aux artistes décorateurs.

Isolé du Centre des Métiers par les anciennes écuries de Napoléon III, qui ont été pieusement conservées, un pavillon en bordure de l'Avenue Rapp fait, si l'on ose cette comparaison, « cavalier seul » les arts graphiques et plastiques y trouvent le recueillement de l'exil. Le long du quai, de brillantes constructions, où se manifestent les facultés d'improvisation et d'adaptation de notre race, offrent les séductions inégales de la bijouterie, de la maroquinerie, du thermalisme, du tourisme, de la ferronnerie, du chrome, de l'horticulture, etc., et n'oublions pas de mentionner le pavillon du Bois.

Et enfin, nous venons sur le Pont des Invalides, où se trouve le vaste « Parc des Attractions ».

Raymond LECUYER.

## VOTES DE NOS DEPUTES

Séance du 9 mars. Débat sur l'emprunt de la Défense nationale. Scrutin sur l'amendement Louis Marin, tendant à instituer une commission parlementaire chargée de surveiller l'emploi des fonds provenant de l'emprunt. Cet amendement était repoussé par le gouvernement.

Avoté pour : M. René Besse. A voté contre : M. Malvy. Absent par congé : M. de Monzie. L'amendement a été repoussé par 368 voix contre 228.

Même séance. Même débat. Scrutin sur l'ensemble du projet de loi d'emprunt.

Ont voté pour : MM. René Besse et Malvy. Absent par congé : M. de Monzie. Le projet a été voté par 470 voix contre 32.

## M. Lebrun parlera ce soir

C'est ce soir, jeudi, à 19 heures, que le Président de la République dressera un appel radiodiffusé au pays, en faveur de l'emprunt de la Défense nationale.

## Compatriote

Notre excellent compatriote M. Camille Planacassagne, sous-préfet de Lannion, est nommé sous-préfet de St-Quentin.

Nous adressons à Camille Planacassagne qui a été conseiller de préfecture du Lot, et sous-préfet de Gourdon et qui compte à Cahors et dans le département de vives sympathies, nos bien chaleureuses félicitations.

## Armée

M. le capitaine Sicart, attendu de Madagascar, est affecté au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

## Tableau d'avancement

Sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'adjudant-chef : Lougarre, adjudant ; pour le grade d'adjudant : Pollavincin, sergent-chef ; pour le grade de sergent-chef : Beaudet, Post, Bartoli, Denis, sergents au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

## Gendarmerie

Notre compatriote, M. Rougié, ancien militaire, élève-garde mobile, est affecté à la brigade de gendarmerie de Pont-Saint-Esprit (Gard) ; M. Pourtalet est affecté à la brigade de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

## P.T.T.

Notre compatriote, M. Marcel Audigé, de Latronquière, est nommé employé des P.T.T. et affecté en Afrique occidentale française.

## Emplois réservés

M. Galliod, candidat militaire, est nommé auxiliaire des transports postaux, à Capdenac.

## P.-O.-MIDI

M. Ladoux, facteur de gare à Laval-de-Cère, est nommé facteur engistrant à Gramat.

## Enseignement primaire

M. Alphonse Pons, instituteur à Figeac, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

## Les Amitiés Quercynaises

### COMPTE RENDU DU DIX-HUITIEME DINER MENSUEL

Février agit sur la terre toute la mauvaise humeur de l'hiver qui s'en va... Malgré la bourrasque, nos amis vinrent nombreux et notre grande table fut presque entièrement occupée. C'est que pour nos Amitiés Quercynaises, février est un anniversaire. Nous fêtons le troisième de notre vie officielle, mais notre groupe existe depuis 1930. Et dans son allocution, notre président, M. Alenzer de Brahm, évoqua le petit groupe d'amis fondateurs qui se réunissaient chaque mois pour « passer une soirée en Quercy », et dont faisait partie notre regretté Louis Dubernard et Mme Dubernard. En évoquant la mémoire de notre regretté secrétaire général, le Président adressa à Mme Dubernard les respectueuses amitiés, la gratitude de notre groupe pour l'aide amicale qu'elle lui continue.

Et selon le protocole établi, notre Président salua les nouveaux venus : Mme Arnold Bennett, MM. Aussel, président de Chambre ; Céréde, Substitut. En soulignant l'honneur que faisait à notre groupe la venue de Mme Arnold Bennett, présentée par Mlle Judith Claret, le président suggéra qu'il serait intéressant de rechercher dans l'œuvre du grand écrivain anglais les apports et influences du Quercy.

Puis il félicita nos amis promus chevaliers de la Légion d'honneur, MM. Raymond Couveignes, statuaire, grand prix de Rome ; Henry Ramey, artiste-peintre, vice-président du Salon des échanges ; Docteur Battistelli, décoré au titre militaire.

Evocant ensuite le Dîner de Gala, donné en janvier par les Amitiés du Quercy, où il représenta les Amitiés Quercynaises, notre Président remercia le Président et le Comité de cette société-sœur et les félicita de leurs belles initiatives. Puis, dans son rapport moral, la secrétaire marqua la progression des Amitiés Quercynaises, les collaborations obtenues, les sympathies acquises, la liaison faite avec le Quercy, liaison établie grâce à la bienveillante sympathie de la Société des Etudes du Lot et du Journal du Lot et aussi des écrivains demeurés « au Pays », tels Eugène Grangé, Pierre et Alida Cadet.

La Secrétaire fit part de l'heureuse entente avec la « Diane du Quercy » qui accorde aux membres des Amitiés Quercynaises la parité avec les membres des autres sociétés du Lot.

Puis, la Secrétaire fut maintenue dans sa fonction à l'unanimité et il fut discuté la question du bulletin.

Après diverses suggestions, il fut décidé que pour collaborer aux frais d'impression du bulletin et de secrétariat, chaque membre verserait une cotisation de 10 francs par an, qu'on pourra soit donner au prochain dîner, soit adresser à la secrétaire par mandat ou timbres.

Marie-Louise VINCENT-FABRE.

## EMPRUNT DE LA DEFENSE NATIONALE

On nous communique :

Conformément aux instructions de M. le Président du Conseil, le Préfet du Lot vient de constituer un Comité départemental chargé de rechercher les moyens propres à assurer le plein succès de l'emprunt national qui va être émis.

Le comité, composé des principales personnalités du département, se réunira incessamment à la Préfecture et son action ne peut manquer d'être efficace. L'intérêt personnel de tous les Français, en même temps que leur patriotisme, leur commande en effet d'affecter à la souscription de l'emprunt national pour les dépenses extraordinaires d'armement, toutes les sommes dont ils peuvent disposer.

Le Comité départemental du Lot est donc certain d'avance que son appel sera entendu et que les populations quercynaises s'efforceront dans la plus large mesure, de manifester leur volonté d'indépendance et de paix en apportant leur souscription à l'emprunt.

## LES TRUFFES

A la foire de Limogne de samedi 6 mars, apport de 700 kilos de truffes qui ont été vendues de 48 à 52 fr. le kilo.

Au marché de Lalbenque, de mardi, apport de 20 quintaux environ de truffes qui ont été vendues de 50 à 52 francs le kilo.

## Election de maire

Le Conseil municipal de Montgesty a procédé à l'élection du maire, en remplacement de M. Emile Delfort, démissionnaire.

M. Georges Lafon a été élu.

## Examen d'aptitude aux bourses

A titre exceptionnel, les sessions de l'examen d'aptitude aux bourses, commun aux enseignements secondaire, primaire, supérieur et technique (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> série), s'ouvriront en 1937, dans tous les départements, le mercredi 12 mai 1937.

## Déclaration d'association

L'Officiel publie les déclarations d'associations suivantes :

« Association des Anciens Elèves et Amis des Ecoles laïques de Gramat. » But : maintenir les liens de camaraderie entre les anciens élèves. Siège social : école de garçons à Gramat (Lot).

« Société de chasse de Baladou. » But : conservation du gibier, répression du braconnage. Siège social : mairie de Baladou (Lot).

## Croisière de Printemps

Notre excellent confrère, « L'Auvergnat de Paris », sous la signature de son distingué collaborateur, M. Gandillon-Gens-d'Armes, publie les lignes suivantes sur le livre que notre ami, Eugène Grangé, a fait récemment paraître : « Croisière de Printemps ».

M. Eugène Grangé, qui connaît admirablement son Quercy et le décrit avec charme, a pris, depuis quelques années, l'habitude de le quitter de temps en temps pour participer à quelque-une de ces « croisières » à la mode qui vous font connaître, un peu rapidement, mais à peu de frais, tels ou tels des vieux pays que baigne la Méditerranée. Il est assez difficile de faire de ces voyages rapides une relation vraiment intéressante. Or, — et l'éloge n'est pas mince — M. Grangé y réussit fort bien. J'ai beaucoup goûté son livre : Deux semaines en Italie, paru il y a deux ans, et je l'ai analysé ici même. Cette Croisière de printemps est trop complexe, trop riche de détails pittoresques, pour que je puisse la résumer. Mais je ne la trouve pas d'un moindre intérêt que la précédente. On aime à visiter Venise en compagnie de M. Grangé, et ce qu'il nous dit des ports de Dalmatie est net, vif, pittoresque à souhait.

Les impressions de son voyage en Grèce, Olympie, Mycène, Argos, Tyrinthe, Délos, Le Pirée, Athènes, Eleusis, Delphes, etc., m'inquiétaient un peu. La Grèce n'est vraiment intéressante qu'en fonction de son prestigieux passé et quand il faut, à la fois, décrire le présent et rappeler, ne fût-ce que les plus importants souvenirs de l'antiquité, tout écrivain est à rude épreuve. Eh bien ! M. Grangé s'en est tiré avec beaucoup d'habileté et de goût ; et si je devais faire le même voyage que lui, je n'hésiterais pas à prendre son livre comme guide.

## LES QUERCYNOIS A BORDEAUX

Dans la dernière promotion, nous sommes heureux de relever la nomination au grade d'Officier de l'Instruction publique de M. Albert Dousain, qui fut pendant de nombreuses années, secrétaire général de l'Amicale du Lot à Bordeaux.

M. Dousain, qui est devenu notre compatriote par son mariage avec Mlle A. Cantagrel, se consacre entièrement au régionalisme et est devenu de ce fait secrétaire du Terroir (Fédération groupant toutes les Amicales existant à Bordeaux).

## LES ALLOCATIONS FAMILIALES EN AGRICULTURE

Un décret du 2 février 1937 paru au Journal Officiel fixe l'application de la loi sur les Allocations Familiales aux exploitations agricoles et d'élevage au 1<sup>er</sup> avril 1937 pour le département du Lot.

Rappelons que cette loi consiste en cotisations versées par tous les employeurs assujettis. Ces cotisations sont ensuite réparties en primes allouées aux salariés chargés de famille.

Ces allocations seront payées par les Caisses de Compensation agréées. La Caisse Mutuelle Agricole d'Allocations Familiales du Lot, dont le siège est à la Maison de l'Agriculture à Cahors, est habilitée à cet effet pour le département du Lot.

Comme il s'agit d'une Caisse de compensation, plus les employeurs seront nombreux, moins élevée sera la cotisation de ceux-ci.

Agriculteurs, éleveurs, artisans ruraux, adhérez tous à la Caisse Mutuelle Agricole d'Allocations Familiales du Lot.

Nous nous permettons de préciser qu'à dater du 1<sup>er</sup> avril 1937, tous les employeurs seront tenus de justifier aux fonctionnaires et aux Agents de Contrôle de leur affiliation à une Caisse de Compensation.

Ecrivez-nous, adressez-nous sans retard votre adhésion.

## MANIFESTATION SPORTIVE LAIQUE

L'Office des Sports de la Fédération des Œuvres laïques organise, sur le terrain de l'Ecole d'Artisanat rural de Souillac, le 14 mars, une manifestation sportive à l'occasion du deuxième tour du Championnat de Basket-ball. Outre les équipes qualifiées, d'autres sociétés sportives laïques prêteront leur concours.

Cette manifestation honorée de la présence de M. l'Inspecteur d'Académie, de M. l'Inspecteur primaire de Gourdon, des membres de l'Office des Sports et du personnel enseignant, montrera la vitalité du sport laïque dans le Lot.

Nous sommes persuadés que les amis de l'école et des œuvres laïques seront nombreux à apporter leurs encouragements.

## Syndicat National des Institutrices et des Instituteurs

Le Conseil d'Administration de la Section du Lot se réunira jeudi 18 mars 1937, à 10 heures, au Foyer, à Cahors. — Pour le Bureau : Le Secrétaire : L. BASILE.

## Au violon

Le nommé Abrik Saïd, Algérien, était en état d'ivresse et provoquait du scandale dans les rues. Les agents de police le conduisirent et l'enfermèrent au violon.

## LES ELECTIONS RADIOPHONIQUES A TOULOUSE-PYRENEES

Voici le texte de la communication que publient tous les journaux de Toulouse, à l'exception du « Midi-Socialiste » :

De nombreuses personnes ayant demandé des précisions sur les incidents qui se sont présentés à Toulouse, à l'occasion du dépouillement du scrutin radiophonique, les candidats de la liste d'Union et de Défense radiophonique estiment devoir donner les indications suivantes :

Un recours a été formulé contre les élections auxquelles il a été procédé, dans la circonscription radiophonique de Toulouse, en invoquant essentiellement les griefs qui vont être ci-après énumérés :

1. Défaut de garantie d'un scrutin qui ne comporte même pas l'établissement d'une liste électorale nécessaire pour procéder aux émargements de votes ;

2. Regret que le directeur régional des P.T.T. lui-même ait cru pouvoir abandonner l'attitude de complète neutralité qui devait lui être dictée par ses hautes fonctions et ait pris parti en se présentant contre la liste d'Union et de Défense radiophonique sur celle du Rassemblement populaire de Radio-Liberté ;

3. Résultat anormal d'un dépouillement qui, après avoir donné le premier jour, le dimanche 28 février, une majorité très nette à la liste d'Union et de Défense radiophonique, renverse le lendemain complètement cette majorité au profit de la liste du Rassemblement populaire, après une interruption du dépouillement durant la nuit entière, et alors que, dès le premier jour, avaient été dépouillées des enveloppes de toutes provenances ;

4. Présence, dans les paquets dépouillés le second jour, de nombreuses enveloppes présentant des traces très nettes de recollage ;

5. Nombre paraissant anormal d'enveloppes qui étaient accompagnées de coupons prélevés sur des récépissés qui auraient été délivrés le samedi 27 février, c'est-à-dire le jour même de la clôture du vote ;

6. Caractère non secret du vote à raison de ce que les enveloppes, mises à la disposition des électeurs n'étaient point opaques et de ce que l'enveloppe extérieure devait porter la mention du nom et de l'adresse du votant.

Une enquête est en cours sur l'ensemble de ces faits, la protestation des candidats non proclamés élus devant être soumise au Conseil supérieur de la Radiodiffusion.

## L'AFFAIRE DE MONTFAUCON

M. le Juge de paix de Labastide-Murat a rendu son jugement dans l'affaire intentée pour détournements par M. Marty, maire de Montfaucou, contre M. Albareil, ancien maire.

M. Albareil est condamné à rembourser la somme de 695 francs à la commune, aux frais du procès et à payer les intérêts de la somme de 695 francs indûment retenue par lui, au préjudice de la commune.

En ce qui concerne les dommages-intérêts réclamés à M. Albareil, le Juge de paix renvoie son jugement au 5 avril.

## GRÈVES A LUZEC

Les ouvriers de l'entreprise Bergeron et Deltail, de Fumel, au nombre de 10, travaillant à des travaux d'adduction d'eau dans la commune de Luzech, se sont mis en grève, mardi matin.

Le différend porte sur l'échelle des salaires qui n'aurait pas été observée. Les entrepreneurs estiment qu'ils n'ont pas à tenir compte de distinction entre ouvriers : ouvriers qualifiés, demi-ouvriers ou manœuvres, du fait qu'il s'agit de travaux de terrassement.

## Chute de bicyclette

M. André Salrou, charpentier à Lavercantière, descendait à bicyclette, la côte de Fontgoumière (Lavercantière) lorsque les freins du vélo se rompirent. M. Salrou fut violemment projeté sur le sol.

Dans la chute, il se fit de nombreuses contusions. Après avoir reçu des soins chez M. Galan, il put regagner son domicile où M. le docteur Cambornac, appelé, l'examina et constata que les contusions dont souffrait M. Salrou étaient, heureusement, sans gravité.

## EDEN

JEUDI — SAMEDI et DIMANCHE (en soirée à 20 h. 45) DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

## TINO ROSSI

dans son dernier succès

## Au son des guitares

AVEC Paul Azais, Nita Raya, Pauley, Monique Rolland et Pierre Stéphen.

## L'Infernale poursuite

LA SEMAINE PROCHAINE Harry BAUR

dans un chef-d'œuvre de l'écran français

## Un Homme en Or

## CAHORS

### Légion d'honneur

C'est avec un vif plaisir que nous avons relevé au tableau le nom de M. Houlié, le distingué et sympathique commandant de gendarmerie à Cahors, qui est inscrit pour le grade d'officier de la Légion d'honneur.

Avec tous les amis qu'il compte à Cahors et dans le Lot, nous adressons à M. le Commandant Houlié, nos bien sincères félicitations.

### Médaille Militaire

Nous sommes heureux d'annoncer que la médaille militaire vient d'être décernée à notre excellent compatriote, M. Paul Borderie, receveur d'octroi au bureau de la P.V. à Cahors.

Nous adressons à M. Paul Borderie nos bien vives félicitations.

### Retraités militaires proportionnels

Les membres de l'Association des retraités militaires proportionnels sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu à la mairie, le dimanche 14 mars, à 14 heures.

Ordre du jour : lecture des statuts ; élection du bureau.

### Classes 1910-1911-1912

Il est rappelé aux camarades des classes 1910, 1911 et 1912, que le banquet annuel aura lieu le samedi, 13 mars courant, à 19 heures, 30, à l'Hôtel Terminus.

## AU ROBINSON

Dimanche 14 mars (matinée et soirée)

## GRAND BAL

L'accordéoniste GASTON ROUGIÉ et son Orchestre-MUSQUET avec les concours du virtuose saxophoniste LILY, de Toulouse

Entrées : Dames : 1 fr. ; Messieurs : 2 fr.

### Voyageur sans billet

Samedi matin, dans l'express de Toulouse-Paris, après son passage à Cahors, le contrôleur du train constata qu'un voyageur n'avait pas de billet. C'était le nommé Marcel Gérard, 33 ans, électricien, se disant licencié en droit.

Arrivé à Brive, la gendarmerie, prévenue, procéda à son arrestation. Mais, après explications, il fut relâché. Procès-verbal pour infraction à la police des chemins de fer lui a été dressé.

## Les Sports

### AVIRON CADURCIEN

Dimanche, 14 mars, au Stade Lucien-Desprats, à 14 heures 30, Championnat de France, quart de finale, équipes secondes, division d'excellence.

Association Sportive Montferrandaise

### contre

Association Sportive Carcassonnaise

Certainement le plus beau match de rugby de la saison sera celui de dimanche ; aucun sportif n'ignore la valeur des deux équipes qui seront en présence, et qui, pour cette partie capitale présenteront leurs meilleurs éléments.

L'Association Sportive Carcassonnaise a éliminé, dimanche dernier, le plus dangereux des concurrents : le Stade Fouloussain, qui n'est pas un inconnu du public cadurcien, car il a foulé maintes fois le gazon de notre stade.

C'est en effet par 7 à 0 (un essai et un drop) que le fameux Stade a dû s'incliner.

Montferrand aura la tâche dure pour maîtriser les fougues et scientifiques avants Carcassonnais.

L'Association Sportive Montferrandaise, au palmarès des plus brillants par ses victoires sur Vichy par 6 à 0 ; sur C.O.P.O. (2), par 12 à 0 ; sur U.S. Montluçon (2), par 29 à 0 ; sur Givors, par 12 à 0 ; sur Aurillac (2), par 19 à 0 ; sur Brioude, par 20 à 0 ; sur Orléans (2), par 31 à 0 ; sur Digoin, par 8 à 3, et enfin sur Brive (2), en huitième de finale, par 9 à 0 ; déplaçera l'équipe suivante :

arrière, Courtadon ; trois-quarts, Vevre, Punsola, Thomas, Serres ; demi-ouverture, Jeannard ; mêlée, Bony ; troisième ligne, Raillière, Marmayou (captaine), Juillard ; deuxième ligne, Aubignat, Fradet ; première ligne, Piolat, Lajarrige, Champlot.

Cette équipe jouera avec les maillots blancs.

Nous donnerons sur notre prochaine édition la composition de l'équipe de l'A.S. Carcassonnaise qui ne nous est pas encore parvenue.

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 11 — SAMEDI 13

DIMANCHE 14 (à 21 heures)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Le plus grand film d'aventures de l'année avec

Kate de NAGY, Pierre RENOIR

Pierre-Richard WILLM

DANS

La Route Impériale

d'après une œuvre inédite de Pierre FRONDAIR

LA SEMAINE PROCHAINE

BACH

DANS

Debout là-dedans !...

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix de Flacon : 15 francs !

UN SEUL MODÈLE DE FLACON

GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacies

## Enfants prodiges...

On a beaucoup discuté sur la naissance du génie. Son éclosion, chez un enfant, doit-elle être favorisée ? Et, tout de suite, apparaît le souvenir du père de Mozart présentant le petit violoniste prodige dans les Cours européennes. Le cinéma donne à ce problème une actualité nouvelle avec Shirley Temple et les jeunes artistes de l'écran. En vérité, on aurait tort d'accuser les parents d'accaparement, d'exploitation. Qui blâmerait Mr. Dionne, le père des célèbres Quintuplettes, d'accepter du Gouvernement canadien une pension mensuelle de 100 dollars ? Il vend ses autographes 25 cents ? Mais les touristes laissent chaque semaine dans la région de Callender plus de 350.000 dollars ! Les 5 petites Dionne tiennent un contrat de 3 films qui leur vaudra un demi-million de dollars par an. La naissance miraculeuse de ces 5 adorables bébés fut donc une fortune pour leur famille — pour elles-mêmes — et pour tout le pays. Cette prospérité se poursuivra de longues années... Les admirateurs ne manqueraient pas, car les Quintuplettes deviendront certainement de splendides jeunes filles au teint merveilleusement pur, à la peau douce, satinée... Comment pourrait-on en douter ? Elles emploient exclusivement, pour leur toilette et leur bain, Palmolive, le célèbre savon de beauté à l'huile d'olive...

### La Boule Cadurcienne

Dimanche, 7 mars, par une belle après-midi, s'est déroulé sur la place des Mobiles, le Challenge « Secrestat ».

Voici les résultats : 1<sup>re</sup> partie : Valéry (A.B.B.) bat Calmon (B.C.) par 13-5. Cavalie (St-Georges) bat Delgal (A.B.B.) par 13-9. Mercadié (B.C.) bat Tamalet (A.B.B.) par 13-2. Bienvenu (B.C.) bat Duthill, par forfait. Bô (A.B.B.) bat Bras (B.C.) par 13-2, Sénéac (B.C.) bat Bessac (A.B.B.) par 13-2.

2<sup>e</sup> partie : Valéry (A.B.B.) bat Cavalie (St-Georges) par 15-10. Bienvenu (B.C.) bat Mercadié (B.C.) par 13-12. Bô (A.B.B.) bat Sénéac (B.C.) par 13-6. Quinsac (B.C.) bat Jantal (B.C.) par 13-3.

Demi-finale : Bienvenu (B.C.) bat Valéry (A.B.B.) par 15-6. Quinsac (B.C.) bat Bô (A.B.B.) par 15 à 0.

## Arrondissement de Cahors

### Catus

Bal. — Le bal travesti, organisé dimanche au soir, sous la halle aux grains, à l'occasion de la Mi-Carême, fut des plus animés.

Jusqu'au petit jour, les couples joyeux évoluèrent au sons d'un brillant orchestre. Les masques très nombreux, une centaine au moins animèrent joyeusement cette soirée. Les costumes étaient ravissants et certaines silhouettes des mieux réussies. Bravo ! aux organisateurs et aux organisatrices.

Nécrologie. — Décès survenu à Salvezou-Catus du cultivateur Bordarie, frappé à l'âge de 67 ans par un mal foudroyant. Sincères condoléances à sa famille.

### Montgesty

Obsèques. — Mardi matin, 9 mars, ont eu lieu dans notre commune, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis venus de toute part, les obsèques de Mme Barrières, née Trouvat, fonctionnaire des P.T.T., décédée à Paris, à l'âge de 46 ans. L'inhumation a eu lieu dans le caveau que possède la famille dans notre cimetière. Le cercueil disparaissait presque totalement sous les fleurs et les couronnes. L'on remarquait tout particulièrement une très grande couronne offerte par le personnel du bureau des P.T.T. où était employée la défunte.

En cette pénible circonstance, nous prions M. Armand Barrières, époux de la défunte et ses enfants, de croire que nous prenons une très grande part à leur douleur et présentons à toute la famille nos bien sincères condoléances. — Jules DELFOUR.

### Nuzéjouls

Hospitalisation. — M. Rollés Alexandre, du Mas de Moles, a été hospitalisé à Cahors pour y subir une opération chirurgicale. Tous nos meilleurs vœux de prompt guérison.

Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir que M. et Mme Basse Antoine, du Mas de Ponsot, viennent d'hériter d'un superbe garçon, prénommé Albert. Toutes nos félicitations à la famille et nos meilleurs vœux de prospérité pour le bébé.

### Limogne

Foire du 6 mars. — La foire de samedi 6 mars, favorisée par un beau temps, a été très importante.

Foirail : bœufs de travail, 4.500 fr. la paire ; vaches de travail, 3.500 fr. la paire ; bouvillons, de 1.000 à 1.500 francs, suivant force ; veaux, de 3,50 à 4 fr. le kilo ; agneaux, de 75 à 95 francs, suivant grosseur ; moutons, de 125 à 140 fr. pièce ; brebis, de 130 à 150 fr. pièce ; porcs pour la charcuterie, de 170 à 180 fr., poids mort, les 50 kilos ; noix, de 50 à 52 fr. le sac ; avoine, de 50 à 52 francs l'hectolitre ; maïs, de 80 à 85 fr. l'hectolitre.

Volailles : poulets, 6 fr. 50 ; poules, 5 fr. le demi-kilo ; œufs, 3 fr. 75 la douzaine ; lapins domestiques, 2 fr. 25 le demi-kilo.

Jardinage très abondant, à des prix très rémunérateurs. Les marchands forains et les débitants ont fait de bonnes affaires.

### Parnac

A l'École de Taille fruitière. — Quelques-uns de nos compatriotes qui précisément sont parmi ceux qui s'intéressent le plus intelligemment à la culture fruitière, sont allés cette semaine suivre les cours de taille qui ont lieu à Albas. Ce sont : MM. Albagnac, Bouysson Raymond, Brunet, Combebas Ernest et Vidal.

Nous ne saurions trop féliciter nos sympathiques compatriotes qui se rendent parfaitement compte de tout l'intérêt que nous avons à connaître la taille et à avoir chez nous, dans une commune qui se propose à juste titre d'être à l'avant-garde de la production fruitière, des tailleurs professionnels sans être tributaires des départements voisins.

Ainsi serait-on sûr de tailler dans les meilleures conditions possibles en choisissant son heure.

Nous savons aussi que nos compa-

triotres ont été heureux de rencontrer à ces cours d'autres auditeurs également venus des communes voisines comme M. Lala et M. Laporte de Caix ; M. Costes Pierre, de Saint-Vincent, et M. Passadat, de Cami.

Les membres du Syndicat d'Albas leur ont d'ailleurs fait à tous le plus aimable accueil.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

Chez les « Indépendants ». — M. Hugues Delmas, notre excellent compatriote, expose deux de ses œuvres : « Inondation du Célé » et « Les vieux de l'Hospice », au Salon des Indépendants à Paris.

On sait que c'est aux Indépendants que s'affrontent, se heurtent toutes les théories, tous les systèmes esthétiques. De ces chocs, de ces contradictions, de ces expériences, des leurs brusquement surgissent.

L'apre et sombre talent de M. Hugues Delmas sera très certainement remarqué dans cette fournaise de l'art vivant.

Spéctacles. — Family-Ciné : samedi 13 et dimanche 14, en matinée et soirée, le grand succès du rire : « Prête-moi ta femme », avec Larquey, Pierre Brasseur, Colette Darfeuil, Suzanne Dehelly. Actualités. Compléments. — Théâtre municipal : samedi 13 et dimanche 14, en matinée et soirée, « La Marraïne de Charley », un film à voir. Actualités. Compléments.

Nécrologie. — Mardi dernier ont eu lieu les obsèques de Mlle Mathilde de Latapie. La défunte était âgée de 77 ans. Sa dépouille mortelle a été transportée à Viavac, après la cérémonie religieuse.

Conseil de révision. — Le Conseil de révision a eu lieu dans notre ville lundi dernier, en présence des autorités civiles et militaires.

Voici les résultats pour Figeac : Canton est : nombre d'inscrits : 20 ; service armé : 19.

Canton ouest : nombre d'inscrits : 14 ; service armé : 13.

Le soir, au théâtre, la fête se terminait par un bal public particulièrement animé.

Bal du Rallye Saint-Hubert. — Le Rallye Saint-Hubert figeacois a donné dimanche, 7 mars, un grand bal masqué. Cette belle soirée avait attiré au théâtre municipal une grande foule. Le brillant orchestre Brajou entretint les danses jusqu'au petit jour.

### St-Perdoux

Chute de bicyclette. — Mme Ferrais descendait à bicyclette la côte du Mas-de-Cort, lorsqu'elle perdit l'équilibre et tomba. Gravement blessée à la tête, elle fut transportée à l'hôpital de Figeac.

### Laval-de-Cère

Au P.-O.-Midi. — Nous apprenons le prochain départ de notre très sympathique facteur de gare, M. Ladoux, pour la ville de Gramat où il occupera les fonctions de facteur enregistrant à la station de cette localité.

M. Ladoux qui s'était acquis par son mariage droit de cité à Laval-de-Cère, laissera parmi nous le souvenir d'un employé accueillant, serviable et ordonné. Ses nombreux amis le félicitent de l'avancement bien mérité qui lui échoit.

Carnet de deuil. — Mardi matin est décédé, après une très courte maladie, le jeune Roger Bordès, âgé de 18 ans. Cette mort inattendue a vivement impressionné la population de Laval-de-Cère.

Ses obsèques ont eu lieu mercredi après-midi. — Sincères condoléances.

Conseil de révision. — Mercredi dernier ont eu lieu à Bretenoux les opérations du Conseil de révision : Valentin Forte, Marcel Brunies, René Daval, François Cavaroc et Gabriel Croisilles furent déclarés bons pour le service armé et Maurice Duploux, pour le service auxiliaire.

### Cajarc

Instruction publique. — Mlle Georgette Renéguier, notre dévouée adjointe, vient d'être promue au choix et nommée sur sa demande à Lemés (Aisne).

Malgré tout le regret que nous cause son départ, nous lui adressons toutes nos félicitations.

Mariage prochain de Mlle Gabrielle Goudou, de Cajarc, avec M. Pezet Jean, coiffeur de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron). Félicitations.

La foire. — Favorisée par un temps superbe, elle avait amené beaucoup d'étrangers. Forains nombreux. Au foirail, hausse sur les bestiaux. Au marché cours sans changement. Les transactions ont été nombreuses.

Naissance d'une superbe fillette, prénommée Jeanine Marie-Thérèse, chez les époux Barnié, gendarme et Mme, receveuse des Postes. — Félicitations.

### Espédaillac

Pour les pauvres. — Durant ces derniers mois, il a été distribué par les soins du Bureau de Bienfaisance, 411 kilos de pain aux indigents de la commune.

Football-Association. — L'Association Sportive Espédaillacoise bat le Racing-Club Figeacois 5 buts à 1.

Dimanche, 7 courant, le Racing-Club de Figeac était l'hôte de notre équipe, et c'est par une belle journée et devant un nombreux public que se déroula cette partie amicale.

Au bout de 10 minutes de jeu, Figeac marque un but. Les locaux, tout d'abord surpris, se ressaisissent et parviennent à marquer 2 buts à la première mi-temps.

A la reprise, Espédaillac passe à l'attaque et, malgré la belle défense de Figeac, inscrit 3 nouveaux buts.

Rencontre intéressante et jouée dans le meilleur esprit.

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira dimanche prochain, 14 courant, à 10 heures.

Ordre du jour : assistance aux femmes en couches et allocations militaires.

## Arrondissement de Gourdon

### Salviac

Réorganisation de la Société musicale. — On parle « en catimini » de la réorganisation de la Société musicale « Les Enfants de Salviac » ; on en parle, certes, à mots couverts, mais nous croyons savoir, si nous sommes bien informés, que les pourparlers sont en bonne voie de réalisation.

Nous sommes persuadés que les encouragements ne feront point défaut ; le Club athlétique Salviacois a déjà atteint dix années d'existence ; le Saint-Hubert-Club de Salviac montre lui aussi une belle activité et les « Enfants de Salviac », société musicale en sommeil, seulement, renaîtront sous peu, nous dit-on, tant il est vrai que l'idée, la pensée sont éternelles en ce monde.

En effet, au moment où le zélé ancien président de la musique de Salviac, M. Louis Costes, va dormir de son dernier sommeil dans le petit cimetière communal « Les Enfants de Salviac » renaissent.

Nous aurons l'occasion de revenir là-dessus très prochainement.

### Souillac

École pratique d'industrie et d'artisanat rural. — L'école forme des artisans aptes à exécuter les travaux des métiers courants tels que la réparation du matériel domestique, des machines agricoles, des moteurs, des installations électriques des bâtiments, etc.

Les études, d'une durée de trois années sont sanctionnées par le certificat d'aptitude professionnelle et par le brevet d'enseignement industriel.

Elles comportent, à côté d'un enseignement général orienté vers la profession, un enseignement professionnel complet donné dans de vastes ateliers pour les spécialités suivantes :

Mécaniciens électriciens, serruriers-forgerons, charbons-forgerons menuisiers-charpentiers, maçons-tailleurs de pierre, peintres, maréchalerie.

Un sérieux effort a été fait pour achever l'installation de l'atelier de la section du bâtiment et pour le doter d'un outillage pneumatique moderne.

Cette dernière section est particulièrement recommandée aux familles, car les bourses d'apprentissage y sont accordées plus facilement et le placement des élèves est assuré à la sortie.

Un internat très bien installé, avec chauffage central, douches, etc., assure aux élèves le maximum de confort.

Des bourses d'apprentissage peuvent être accordées sans examen. Pour les élèves qui entreraient à l'école au 1<sup>er</sup> octobre 1937, les demandes doivent être adressées au directeur de l'école avant le 31 mars 1937.

Pour tous renseignements complémentaires le directeur reste à la disposition des familles, et il les invite cordialement à venir visiter l'école. Les inscriptions pour la rentrée d'octobre 1937 sont reçues à partir de ce jour.

Foire. — Voici les cours pratiqués : Poules, 4 fr. ; poulets de grains, 6 francs ; dindes, 5 fr. 50 ; pintades, 6 francs ; lapins, 2 fr. 50, le tout le demi-kilo ; œufs, en petite quantité, vendus, 4 fr. la douzaine ; pigeons communs, 8 fr. ; grosses espèces, 14 francs la paire.

Fromage du Cantal, 10 fr. ; beurre du pays, 13 fr. le kilo ; petits fromages de lait de chèvre, 4 fr. 50 ; de lait de vaches, 5 fr. la douzaine ; pommes à couteau en grande quantité ; elles se sont vendues de 1 fr. 50 à 5 fr. la douzaine.

Légumes : pommes de terre, 0 fr. 75 le kilo ; choux-fleurs, 2 fr. 50 à 3 fr. ; choux de Bruxelles, 3 fr. le kilo ; choux pommés, 1 fr. 50, ainsi qu'un grand approvisionnement d'autres légumes de toutes catégories, vendus à des prix très rémunérateurs.

## RENSEIGNEMENTS

### LES MILITAIRES LIBÉRABLES EN MARS ET AVRIL PROCHAIN

Le Ministre de la Guerre vient de préciser que les prochaines opérations de libération partielle auront lieu aux dates suivantes :

1<sup>o</sup> Le 10 avril 1937, pour les catégories ci-après :

Ajournés et sursitaires, nés entre le 1<sup>er</sup> décembre 1913 et le 30 avril 1914 appelés en octobre 1935 pour 18 mois.

Ajournés et sursitaires, nés avant le 1<sup>er</sup> décembre 1913 appelés en avril 1936 pour un an.

Tous les autres jeunes gens dont les obligations légales d'activité se terminent le 15 avril 1937.

2<sup>o</sup> Le 26 mars 1937 :

Engagés pour deux ans par devancement d'appel en mars et avril 1935. Toutefois, les militaires du service auxiliaire (à l'exception des membres de l'enseignement et des hommes classés comme frontaliers) seront maintenus 15 jours sous les drapeaux, après les dates fixées ci-dessus pour y effectuer leur période de disponibilité.

## LOTÉRIE NATIONALE

### 2<sup>e</sup> TRANCHE

Le numéro 10.390 gagne 3.000.000 francs.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 1.000.000 :

745.418 — 164.198 — 308.257 — 403.422.

Les six numéros suivants gagnent chacun 500.000 fr. :

54.693 — 249.628 — 391.348 — 1.057.967 — 680.087 — 255.647.

Les numéros finissant par :

82.084 gagnent 100.000 francs.

75.802 gagnent 100.000 francs.

6.114 gagnent 50.000 francs.

077 gagnent 10.000 francs.

764 gagnent 5.000 francs.

73 gagnent 1.000 francs.

46 gagnent 500 francs.

Les numéros finissant par 3 sont remboursés à 100 francs.

### Lots de consolation

Si, en changeant un seul chiffre

## Station Service Radio

# A. MANDON

17, Rue Maréchal-Foch - CAHORS - Tél. 225

Sans Filistes ceci vous intéresse :

Etant la seule maison de la région spécialisée uniquement en radio, disposant d'un atelier de montage et de réparation le plus moderne et utilisant les services d'un véritable spécialiste, ceci nous permet d'effectuer les réparations les plus rapides concernant les Postes, amplificateurs, etc. de toutes marques, de plus seuls nous garantissons toutes nos réparations.

Postes à partir de ..... 425  
Super 5 lampes, toutes Ondes... 890



Super T. O.  
Agence exclusive  
DUCRETET-THOMSON

dans le numéro de votre billet, sans modifier l'ordre des chiffres, vous pouvez reconstituer un numéro gagnant des séries 3 millions, 1 million et 500.000 fr. — vous avez droit à un lot dit de consolation.

Chacun des 56 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près celui du billet gagnant trois millions de francs, gagne trente mille francs.

Chacun des 224 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près ceux des quatre billets gagnant un million de francs gagne dix mille francs.

Chacun des 336 billets dont les numéros reproduisent à un chiffre près ceux des six billets gagnant 500.000 francs, gagne cinq mille francs.

## Dernière heure

### M. Mussolini en Lybie

De Gaète. — M. Mussolini a quitté Gaète cette nuit, sur le croiseur « Pola » pour se rendre en Libye. Il arrivera le 12 mars à Tobrouk, port voisin de la frontière égyptienne.

### L'emprunt de la Défense nationale

De Paris. — L'émission de l'emprunt de la Défense nationale aura lieu le 12 mars et sera close le 25.

### Le paquebot « Normandie »

Du Havre. — Le paquebot « Normandie » dont le départ avait été retardé par suite de la grève du personnel, a appareillé, ce matin, à 8 h. et demie.

### Terrible naufrage

De Tien-Sin. — Le bac qui fait la navette entre Tien-Sin et Tangkou a chaviré devant le cap Toung-Ta-Kou. Quarante personnes, hommes, femmes, enfants ont péri.

### En Espagne

Les troupes nationalistes ont franchi la zone montagneuse de Guadajajara. L'avance est de plus de 40 kilomètres de profondeur sur 15 kilomètres de largeur.

### L'emprunt allemand

De Berlin. — Le montant de l'emprunt émis par le Reich, sous forme de bons du trésor à 4 1/2 0/0 a été élevé de 500 millions à 700 millions de marks (environ 6 milliards 200 millions de francs).

### L'Épargne

étude attentivement toute demande de gérance présentée par des ménages, âgés de préférence de 25 à 40 ans, aimant le travail et le commerce. Cautionnement exigé. S'adresser de préférence le samedi de 15 à 16 heures à M. Gaston, Inspecteur, rue Joachim-Murat, à Cahors, ou écrire : Société l'Épargne, 18, Bd Bonrepos, Toulouse (Hte-Garonne).

### POUR TOUS CHAUFFAGES, UTILISEZ

## CARBOLUX

des Mines de Bruay  
Combustible, propre, puissant,  
économique

sans suie, ni fumée, ni déchets  
POUR CUISINIÈRES ET GRILLES

## CARBOULETS

Merveilleux boulets au Carbolux  
sans fumée

Dépositaire : CAHORS, CHANSAREL  
10, rue Pèlègry

### CABINET SPECIAL

de la Chambre Consultative  
des Associations Ouvrières  
de Production

24, rue du Renard, Paris, IV<sup>e</sup>

### « ATELIER DES VEUVES DE GUERRE DU LOT »

Société Coopérative Ouvrière de Production anonyme à capital et personnel variables.

Siège social : 60, rue Emile-Zola, Cahors (Lot).

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire, tenue au siège social, le 28 février 1937, à 18 heures.

L'Assemblée, à l'unanimité des membres présents, a adopté les résolutions suivantes :

1<sup>re</sup> résolution. — L'Assemblée décide à l'unanimité, la Liquidation anticipée de la Société : « Atelier des Veuves de Guerre du Lot » et ce, à dater du 28 février 1937.

2<sup>e</sup> résolution. — L'Assemblée désigne Mme Eychemme Agathe, demeurant à Cahors, rue Nationale, comme liquidatrice avec les pouvoirs les plus étendus pour effectuer la liquidation.

3<sup>e</sup> résolution. — L'Assemblée fixe le siège de la liquidation à Cahors, 51, boulevard Gambetta, Secrétariat de l'Union fédérale des Combattants et Victimes de la Guerre », où doivent être adressées toutes réclamations.

La copie du procès-verbal enregistré, à Paris, 1<sup>er</sup> bureau S.S.P., le 3 mars 1937, N° 83, aux droits de 22 fr. 50, de la présente délibération a été déposée en deux exemplaires au Tribunal de Commerce de Cahors, le 10 mars 1937.

Pour extrait,  
La Présidente du Conseil :  
ROBINET Georgette.

### Huit plantes dans le même fortifiant

Une seule plante ne peut pas posséder des qualités assez variées pour fortifier tout notre organisme, dont les fonctions sont multiples et diverses. C'est pourquoi huit plantes différentes, apéritives, toniques, stomachiques et stimulantes, associées au Glycérophosphate de chaux, entrent dans la composition de la Quintonine. Grâce à cette formule très complète la Quintonine réveille l'appétit, calme les nerfs, rend le sommeil, enrichit le sang. Chaque flacon de Quintonine permet de faire un litre de délicieux vin fortifiant et ne coûte que 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

### Bureau à vendre avec Bibliothèque

pour cause de double emploi  
S'adresser au Bureau du Journal

### ON DEMANDE UNE BONNE

3, rue de la Préfecture, CAHORS

### A VENDRE, PRÈS GOURDON Maison ancienne

8 pièces sur caves voutées, en bon état, enclos 1 hect., nombreux arbres fruitiers, source. Autres immeubles dans la région

LAUGA, PUY-LEVEQUE (Lot)

### Appartement

de 7 à 8 pièces à louer est demandé

Faire offres au Bureau du Journal qui transmettra

### ON DEMANDE Domestique

pour culture maraichère, de préférence ayant fait son service militaire

S'adresser au Bureau du Journal

Feuilleton du « Journal du Lot » 19

## L'Alouette

PAR

### F. de BAILLEHACHE

Riquette pensait ne plus jamais pouvoir se passer de cet instant qu'elle attendait avec impatience toute la journée.

Novembre touchait à sa fin, avec ses pluies tristes, ses nuits précoces et longues. Les familles élégantes rentraient de la campagne et Jean Poirier avait beaucoup de commandes.

Ce soir-là, Riquette finissait au bar sa tasse de thé quand Demètre arriva :

— Je suis en retard, fit-il en baissant la main de la jeune fille. Mais vous ne m'en voudrez pas longtemps... Venez vite !

Il jeta un billet sur la table pour payer le thé et entraîna Riquette au dehors. Ils montèrent dans un taxi qui attendait.

— Où me conduisez-vous ? demanda-t-elle en riant.

Il fit un signe de mystère et de silence. La pluie giclait sur les vitres, l'obscurité surgissait entre les éclaircissements des lampadaires électriques.

Les yeux du jeune homme dévorèrent la jeune fille. Elle rompit volontairement le silence qui la gênait.

— Une surprise ? J'adore les surprises !

La voiture s'arrêta devant une maison neuve dans une rue étroite. L'ascenseur les mena tout en haut. Kriakos ouvrit avec une clé, entra, tourna un interrupteur.

C'était un studio, vitré d'un côté. Ameublement très simple, aussi très moderne, dans les nuances tourterelles, boiserie sombres et ornements de cuivre rouge.

— C'est ravissant, ici, s'écria Riquette !

Demètre ne répondit pas. Il alla tirer un rideau et l'alcôve parut, lit-divan, coussins foncés. Une petite porte menait à une salle de bains minuscule, une cuisine-joujou... un immense placard à robes et tout si coquet et si féminin !

— Cela vous plaît ? demanda le jeune homme.

— Adorable ! répondit Riquette.

— Henriette... J'ai préparé ce petit studio depuis un mois pour vous !

N'avez-vous pas dit bien des fois que vous aspiriez à vivre loin de la rue de Saussure et d'une famille qui ne vous suit pas dans votre ascension sociale ?

— C'est vrai.

— Alors, voilà, Mon ami. l'architecte a meublé ceci avec des restants de grandes installations, c'est revenu à presque rien. Si j'étais plus riche,

je vous demanderais de m'épouser tout de suite, et nous irions habiter un hôtel particulier du côté de la place des Etats-Unis... Mais je ne suis pas assez riche pour le moment, alors il faut avoir un peu de patience. Moi, je continue d'habiter avec Constantin et sa femme. Ils sont charmants pour moi.

Riquette était tiraillée entre la tentation d'accepter et le chagrin qu'elle causerait à ses parents en les quittant. Est-ce que ce serait convenable ? Pourrait-elle payer un loyer pour elle seule ?

— Je ne sais vraiment pas, Demètre, si je peux accepter...

— Quoi, Henriette ! Vous ne voudriez pas refuser ? Moi qui ai préparé ceci depuis plus d'un mois... Si !

Je suis votre ami... presque votre fiancé... Qu'est-ce qui vous fait hésiter ?

— Mes parents...

**PROVENDEINE FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE**



**LISEZ CETTE LETTRE**

Nous avions, ces temps derniers, un porc de 60/70 kg. qui ne pouvait plus se tenir sur ses pattes. Nous voulions le tuer lorsque votre produit « Provendeine » nous fut renseigné par un ami. Le résultat s'est fait sentir dès les premiers jours, et après usage de la boîte complète, le porc était totalement guéri. Aujourd'hui, il court et pousse bien. E. Robin, à Nuiset, France

La véritable Provendeine Sanders est en vente au prix de 14 fr. le grand paquet.

Anc. Mais. Louis Sanders, S.A. 5, Port Saint-Sauveur, Toulouse.

Faites vous même l'expérience en mélangeant un peu de Provendeine à la ration journalière d'un lot de jeunes porcs et voyez comment ils s'élèvent et s'engraissent mieux et plus rapidement qu'un autre lot de porcs de même âge et de même poids, recevant la même ration, mais sans mélange de Provendeine.

Provendeine stimule l'appétit, favorise un engraissement rapide, guérit le mal des pattes (rachitisme), la pneumo-entérite et la chlorose des porcelets.

Employer Provendeine, c'est vous assurer plus de succès, plus de profits!

**PROVENDEINE**

Complexe de Vitamines A & D, Diastases et Acides Aminés

**(PLUS D'IVROGNES)**

POUDRE JANEHO.

Indigestion, sans goût. Boîte: 10 fr. 00

Lab. JANEHO, 12, MONTEBELLARD, Toulouse

Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

**LE TRANSPORT PAR RAIL DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS**

Une nouvelle initiative des Grands Réseaux

Hier encore, les réductions du tarif de grande vitesse G.V. 3/103, applicables aux transports des fruits et légumes n'étaient accordées que pour les distances supérieures à 150 km. De même les réductions spéciales de 15 à 40 0/0, prévues pour certains fruits et légumes dans les périodes de production d'arrière-saison, ne jouaient que

pour des distances supérieures à 250 kilomètres.

Aujourd'hui, depuis le 20 novembre, ces restrictions de distance sont supprimées et les réductions signalées sont appliquées quel que soit le parcours kilométrique effectué par chemin de fer.

Cette nouvelle initiative des Grands Réseaux permettra :

- un meilleur approvisionnement des marchés de consommation de province ;
- la création de nouveaux débouchés à l'arboriculture et à l'horticulture nationales ;
- la possibilité d'aider à la diminution du coût de la vie.

Les transports par rail sont non seulement rapides et réguliers, mais également économiques.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

**BRABANTS** G. F. Bonne occ. Offerte par OFFICE DE LA MOTOCULTURE à TROYES, Modèle 150 kg Valeur réelle 1250 fr. Prix 740 fr. Economie réalisée 500 fr. Garantie 3 mois. Exp. départ Atelier d'Alès P. V. port dû contre rbt de 740. Retour accepté en cas non-convenance. catal. gratis.

**Bibliographie**

**LE DRAME DE LA FORMATION CHEZ LA JEUNE FILLE**

C'est une véritable crise psychique que subit la jeune fille lors de sa formation. Ses pensées, ses sentiments intimes antérieurs subissent une soudaine métamorphose. Indifférente aux soins affectueux de ses parents, comme aussi à ses chères amitiés d'école, elle cherche la solitude à laquelle elle essaie en vain de demander l'explication de cet état

d'âme qui a bouleversé son existence.

« GUERIR », la Grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique, traite cette importante question de la formation de la jeune fille dans son numéro du 1<sup>er</sup> mars, sous la signature de D'Emile Arab, ex-professeur à la Faculté française de médecine de Beyrouth. C'est un article que tous les parents doivent lire pour comprendre l'évolution physique et psychique de leurs filles.

Lisez également dans ce même numéro de « GUERIR » :

Le charbon animal contre les infections. — Culture physique de la femme et de l'enfant (leçon n° 11). — Molière avant la mort... et après. — La lenteur chez l'enfant — L'hystérie. — Les sciences mystérieuses (suite). — Comment vivre jusqu'à 100 ans ? — L'« amortisseur » articulaire. — Les hémorragies gastro-intestinales, chez l'enfant. — Le brouillard homicide. — La gonococciologie est-elle curable ? — La vieillesse

est-elle maladie ? — L'hygiène en montagne, etc., etc.,

« GUERIR » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 fr. 50. A défaut, envoi franco : « GUERIR », 12 bis, rue Keppler, Paris (10<sup>e</sup>). (Joindre 2 fr. 50 en timbres-poste).

**LA NATURE**

La Nature — n° 2.996. — 1<sup>er</sup> mars 1937.

On vient de réaliser la connexion de la région parisienne avec les centrales hydroélectriques du Rhin et des Alpes, sous tension de 220 000 v, qui, avec la ligne venant déjà du Massif Central, constitue l'un des réseaux les plus vastes et les plus modernes. Même, le nouveau câble souterrain à 220 000 v, entre Cliché-sous-Bois et Saint-Denis constitue un record mondial. Les transformations, les interrupteurs, tout l'appareillage sont des solutions nouvelles que La Nature explique clairement.

Les tendances nouvelles dans l'étude des propriétés mécaniques des métaux et alliages sont non moins remarquablement exposées par M. Léon Guillet fils. Et aussi la lutte contre les trépidations

à bord de la « Normandie », inattendues, gênantes et qui viennent d'être supprimées, après une ingénieuse étude du phénomène. De bonnes figures des galles qu'on observe sur tant de feuilles ; un curieux moteur birotatif, le moteur Sklenar ; de nouveaux documents venant d'Indochine sur la roténone, nouvel insecticide ; le procédé Michot-Dupont qui apporte une solution de plus au problème des carburants artificiels, donné à ce numéro de La Nature une variété qu'on ne trouve que dans cette revue.

Que dire de l'écriture des Eskimo, extraordinaire pictographie qui ramène aux débuts de l'écriture hiéroglyphique et qu'à su lire M. Leroi-Gourhan ! Une bonne histoire de l'incubation artificielle ; des recettes et procédés utiles ; des conseils aux amateurs d'astronomie ; une causerie photographique ; etc., etc., complètent ce numéro.

Une telle énumération forcément brève, suffit à donner une idée de l'intérêt que toutes les personnes cultivées prennent à lire La Nature.

La Nature, Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

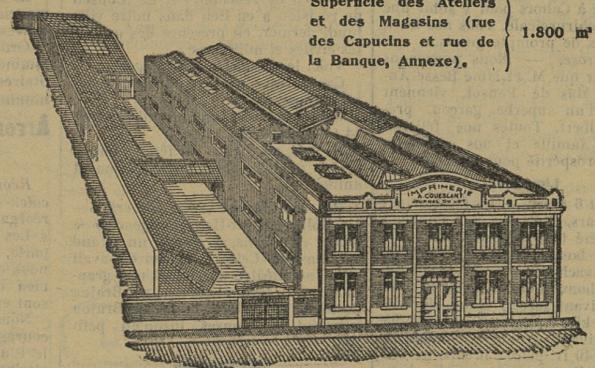
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>

**SERVICE D'HIVER 1936-37**

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos					
OMNIB.	EXP.	MIXTE RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 55	20 25	22 51	10 15	19 55	20 25	22 51	6 29	15 20	18 56	18 56	18 56
PARIS (Aust.) dép.	10 27	20 50	21 22	23 45	10 27	20 50	21 22	23 45	6 43	15 34	19 10	19 10	19 10
LIMOGES (arrivée)	15 31	0 24	1 47	3 25	15 31	0 24	1 47	3 25	6 47	15 33	19 14	19 14	19 14
LIMOGES (départ)	15 45	0 27	1 52	3 41	15 45	0 27	1 52	3 41	6 54	15 46	19 22	19 22	19 22
BRIVE (arrivée)	17 1	1 43	3 18	4 22	17 1	1 43	3 18	4 22	7 1	15 52	19 28	19 28	19 28
BRIVE (départ)	8 31	2 23	7 18	3 33	8 31	2 23	7 18	3 33	7 12	16 3	19 39	19 39	19 39
Gignac-Cressensac	8 39	13 4	18 37	4 30	8 39	13 4	18 37	4 30	7 16	16 7	19 43	19 43	19 43
SOULLAC (dép.)	9 13	36 17	44 18	56 6	9 13	36 17	44 18	56 6	7 21	16 15	17 22	19 51	19 51
CAZOULES (dép.)	9 13	43	19 6	—	9 13	43	19 6	—	7 31	16 22	17 33	19 58	19 58
La Chap.-d-Mareuil	9 13	48	19 6	—	9 13	48	19 6	—	7 38	16 29	17 44	20 5	20 5
Lamothe-Fénelon	9 22	57	19 15	—	9 22	57	19 15	—	7 48	16 40	18 3	20 16	20 16
Nozac	9 31	14 6	19 24	—	9 31	14 6	19 24	—	7 53	16 45	18 9	20 21	20 21
GOURDON (dép.)	9 44	14 19	18 6	19 34	9 44	14 19	18 6	19 34	—	—	—	—	—
Saint-Clair	9 58	14 28	19 42	—	9 58	14 28	19 42	—	—	—	—	—	—
Dégagnac	10 3	14 38	19 52	—	10 3	14 38	19 52	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	10 13	14 48	19 52	—	10 13	14 48	19 52	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10 23	14 58	20 11	—	10 23	14 58	20 11	—	—	—	—	—	—
Espère	10 31	15 6	20 18	—	10 31	15 6	20 18	—	—	—	—	—	—
CAHORS (arrivée)	10 40	15 18	20 27	3 21	10 40	15 18	20 27	3 21	—	—	—	—	—
CAHORS (départ)	11 51	17 56	18 45	3 25	11 51	17 56	18 45	3 25	—	—	—	—	—
Sept-Ponts	12 2	18 7	—	—	12 2	18 7	—	—	—	—	—	—	—
Cieureac	12 17	18 22	—	—	12 17	18 22	—	—	—	—	—	—	—
Lalbenque	12 24	18 29	—	—	12 24	18 29	—	—	—	—	—	—	—
Causade	12 52	18 59	19 25	6 21	12 52	18 59	19 25	6 21	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	13 25	19 30	19 45	6 42	13 25	19 30	19 45	6 42	—	—	—	—	—
TOULOUSE arr.	16 35	20 35	—	7 35	16 35	20 35	—	7 35	—	—	—	—	—

**St-Denis-près-Martel et Aurillac**

St-Denis-près-Martel	4 45	14 43	18 39	18 50
Vayrac	4 53	14 50	—	18 58
Bétaillé (arrêt)	4 58	14 54	—	19 3
Puybrun	5 6	15 2	—	19 11
Bretenoux-Biars	5 15	15 10	18 57	19 20
Port-de-Gagnac	5 21	15 16	—	19 26
Laval-de-Cère	5 30	15 23	—	19 34
Lamativie	5 52	15 40	—	19 51
Siran (arrêt)	6 9	15 54	—	20 5
La Roquebrou	6 30	16 5	—	20 18
AURILLAC (arrivée)	7 13	16 40	20 15	20 55

**Aurillac à St-Denis-près-Martel**

AURILLAC (départ)	4 52	6	10 42	17 17
La Roquebrou	5 26	6 26	11 18	17 55
Siran (arrêt)	5 37	—	11 29	18 6
Lamativie	5 51	—	11 43	18 21
Laval-de-Cère	6 6	—	11 58	18 36
Port-de-Gagnac	6 13	—	12 5	18 44
Bretenoux-Biars	6 29	7 11	12 14	19 2
Puybrun	6 38	—	12 21	19 12
Bétaillé (arrêt)	6 47	—	12 28	19 20
Vayrac	7 2	—	12 33	19 26
St-Denis-près-Martel	7 9	7 31	12 40	19 33

**Le Buisson à St-Denis-près-Martel**

Le Buisson (dép.)	7 33	10 34	19 42
Sarlat	8 28	11 31	17 56
Cazouls	9 3	12 6	19 5
Souillac	9 11	12 14	21 30
Le Pigeon	8 19	10 7	12 24
Baladou Arrêt	8 35	10 32	12 41
Martel	8 42	10 56	12 48
St-Denis-p-M ar.	8 51	11 7	12 57

**St-Denis-près-Martel au Buisson**

St-Denis-p-M d.	6 53	7 32	9 14	13	15 55
Martel	7 6	7 40	9 27	13 13	16 24
Baladou Arrêt	7 12	—	9 33	13 19	16 34
Le Pigeon	7 15	—	9 37	13 22	16 49
Souillac	7 24	7 55	9 46	13 31	17
Cazouls	8 1	8 27	10 13	13 45	20 51
Sarlat	8 7	8 27	10 13	13 45	20 59
Le Buisson ar.	8 29	8 59	10 39	15 48	—

**Toulouse à Capdenac, Brive et Paris**

TOULOUSE (dép.)	10 11	15 45	18 20
CAPDENAC (a. d.)	2 20	7 17	11 11
FIGEAC (d.)	2 39	7 31	11 23
Le Pournel	7 50	11 42	17 29
Assier	3 39	8 1	11 54
Flaujac (halte)	8 10	12 3	—
Gramat	5 13	8 23	12 18
Rocamadour	5 25	8 35	12 28
Montvalent	5 42	8 49	12 42
St-Denis-p-arr.	5 54	8 58	12 51
Martel (dép.)	5 59	9 6	13 2
Quatre-Routes	6 11	9 16	13 12
Turenne	6 23	9 26	13 22
BRIVE (arr.)	6 54	9 48	13 44
PARIS (Orsay) ar.	19 4	23 35	—

**Paris à Brive, Capdenac et Toulouse**

PARIS (Aust.) d.	21 57	22 45	—
Brive (dép.)	3 57	8 19	—
Turenne	4 18	8 44	—
Quatre-Routes	4 23	8 53	—
St-Denis-p-arr.	4 33	9	—
Martel (dép.)	4 39	9 8	—
Montvalent	—	9 19	—
Rocamadour	5 3	9 37	—
Gramat	5 14	9 50	—
Flaujac (halte)	—	10 3	—
Assier	5 33	10 13	—
Le Pournel	—	10 22	—
FIGEAC (dép.)	5 58	10 44	—
CAPDENAC (arr.)	6 5	10 53	—
TOULOUSE (d.)	6 27	11 20	—
TOULOUSE	9 56	15 26	—

**De Cahors à Capdenac**

CAHORS	8 2	10 14	16 44	19 18
Cabessut	8 11	10 25	16 55	19 29
Arcambal	8 20	10 41	17 4	19 40
Vers	8 28	10 59	17 12	19 49
Saint-Géry	8 35	11 14	17 17	19 56
Conduché	8 46	11 43	17 28	20 10
Saint-Cirq-la-Popie	8 52	11 53	17 34	20 17
St-Martin-Labouval	8 59	12 17	17 41	20 29
Calvignac	9 5	12 27	17 47	20 37
Cajarc	9 16	12 44	17 59	20 52
Montbrun	9 25	12 58	18 8	21 3
Laureac	9 33	13 16	18 16	21 13
Lamadéleine	9 44	13 27	18 27	21 26
CAPDENAC	9 55	13 38	18 38	21 38

**De Capdenac à Cahors**

CAPDENAC	7 11	11 49	19 37
Lamadéleine	7 23	12 5	19 47
Toirac	7 34	12 19	19 56
Montbrun	7 42	12 30	20 3
Cajarc	7 52	12 45	20 13
Calvignac	8 2	12 58	20 22
St-Martin-Labouval	8 9	13 7	20 28
Saint-Cirq-la-Popie	8 17	13 17	20 35
Conduché	8 23	13 25	20 41
Saint-Géry	8 33	13 41	20 53
Vers	8 43		